

PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Résolution interpartis adressée au Conseil fédéral

N° 148

Que le Jura accueille Paul Watson !

Un large comité de soutien à Paul Watson, fondateur de l'ONG de défense des océans Sea Shepherd, en fuite après une demande d'extradition du Costa Rica, a demandé à la France d'accueillir le Canadien, premier réfugié politique écologiste. Nous souhaitons en faire de même dans le Jura pour, à l'instar du Dalaï Lama, afficher notre soutien à Paul Watson.

Le 12 septembre 2012, la justice allemande a libéré sous caution Paul Watson, en attendant l'examen d'une demande d'extradition vers le Costa Rica. Il avait été arrêté quelques jours avant à l'aéroport de Francfort. Le tribunal a ordonné la remise en liberté de Paul Watson contre paiement d'une caution de 250'000 euros. Il lui est cependant interdit de quitter le territoire allemand avant la décision éventuelle d'extradition, a souligné le tribunal.

Le Costa Rica a demandé l'extradition de Paul Watson pour avoir empêché en 2002 une opération de pêche illégale aux ailerons de requins, conduite par des Costaricains dans des eaux guatémaltèques. Lors de cette opération, Paul Watson n'a blessé personne et n'a endommagé aucun matériel. Il est néanmoins poursuivi par le Costa Rica, dix ans après les faits, pour « mise en danger de la vie d'autrui », alors même que deux juges costaricains successifs avaient déjà prononcé un non-lieu à l'époque des faits.

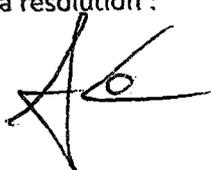
Paul Watson s'est surtout attiré les foudres du Japon pour ses interventions répétées depuis huit ans contre la chasse baleinière japonaise dans le sanctuaire baleinier de l'Antarctique.

Paul Watson, âgé de 61 ans, a fondé Sea Shepherd (Berger des mers) en 1977, après son départ de Greenpeace. Arrêté à l'aéroport de Francfort le 13 mai, il avait été assigné à résidence. Il s'est enfui le 22 juillet, sachant qu'il allait être extradé. En ce moment, il est sur un bateau dans les eaux internationales. S'il pose un pied à terre, il risque d'être arrêté. Interpol a diffusé sa photo aux polices de 190 pays.

Par cette résolution, nous signalons à la Confédération que la République et Canton du Jura, terre de liberté et d'accueil, tournée vers le respect des Droits humains, est disposée à offrir l'asile politique au capitaine Paul Watson, l'un des plus grands écologistes de notre époque.

Delémont, le 21 novembre 2012

La responsable de la résolution :



Erica Hennequin



Groupe CS-POP et VERTS :

[Handwritten signatures]
J. Jura
A. Jura
G. Jura
P. Jura

Groupe PDC-JDC :

Groupe PCSI :

[Handwritten signatures]
M. PCSI
J. PCSI
G. PCSI

Groupe PLR :

Groupe PS

[Handwritten signatures]
S. PS
J. PS
A. Vega
D. PS

Groupe UDC :